Municipalité de
Saint-Adelphe

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2025

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité de Saint-Adelphe

Conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit donner un avis public lorsqu'un changement survient au calendrier établi pour les séances régulières de l'année courante.

Par conséquent, **AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, madame Julie Francoeur, directrice générale de la susdite municipalité qu'une séance extraordinaire se tiendra, **JEUDI LE 17 JUILLET À 18h15**, à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de ville situé au 150, rue Baillargeon.

Le sujet suivant sera abordé :

Projet de regroupement de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Shawinigan, de l'Office municipal d'habitation de Mékinac, de l'Office municipal d'habitation du Lac St-Pierre et de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot.

Donné à Saint-Adelphe, ce 11e jour de juillet 2025.

La directrice générale,

Julie Francoeur